

APPEL D'OFFRE

Etude de développement de la pisciculture par l'introduction de nouvelles espèces en milieu aquatique fermé (cas de la mare de Mahmouda).

Pour aider la Mauritanie à faire face aux multiples défis liés à la gestion rationnelle des ressources halieutiques renouvelables et à l'amélioration de la contribution de ce secteur à la sécurité alimentaire, la GIZ met en œuvre dans le cadre de « **l'initiative Vivre à l'abri de la faim : transformation des systèmes agroalimentaires** » du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) « le Projet Protection et Gestion de la Ressource Halieutique en Mauritanie « ProGRH ».

L'objectif global de l'intervention conduite par la GIZ est de contribuer de façon décisive à lutter contre la sous-alimentation et la malnutrition en améliorant la disponibilité des produits de la pêche artisanale et côtière pratiquée dans une optique de durabilité.

Ce nouveau Projet repose sur quatre grands axes, dont entre autres de rendre les petits pélagiques provenant de la pêche artisanale plus accessibles à la consommation et soutenir le Programme national d'alimentation scolaire avec l'introduction des produits de pêches de qualité certifiée.

Avec un potentiel exploitable de 1.830.140 tonnes toutes espèces confondues, dont 1.383.000 tonnes de petits pélagiques, ces espèces constituent une ressource essentielle pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

En considération de cette situation et compte tenu de l'intérêt de plus en plus croissant pour la consommation nationale de poissons passant d'environ 12,6 kg/an/hab en 2019 à un niveau estimé à près de 16,4 kg/an/hab en 2021, les autorités ont requis l'assistance des partenaires techniques et financiers pour une politique soutenue pour la disponibilité de l'utilisation durable des produits de pêches de qualité à l'intérieur du pays.

C'est dans cette perspective que la GIZ à travers son Projet « ProGRH » et en réponse à la demande de l'ADPPC prévoit de lancer une étude de développement de la pisciculture par l'introduction de nouvelles espèces en milieu aquatique fermé (cas de la mare de Mahmouda).

Cette étude doit établir l'état de l'écosystème de la mare de Mahmouda sur l'ensemble des aspects déterminants pour l'introductions de nouvelles espèces et évaluer les impacts environnementaux, écologiques et socio-économiques de la mise en place d'une éclosorie fiable et fonctionnelle.

1. Objectif

L'objectif général de l'étude est de faire l'état de l'écosystème de la mare de Mahmouda sur l'ensemble des aspects déterminants pour l'introductions de nouvelles espèces et d'évaluer leurs impacts environnementaux, écologiques et socio-économiques de la mise en place d'une éclosorie fiable et fonctionnelle.

2. Tâches du prestataire

Le bureau titulaire du poste aura pour missions de réaliser et coordonner toutes les activités qui sont énumérées ci-après et d'autres tâches estimées nécessaires pour la réussite de la présente prestation en concertation permanente avec l'ADPPC et la GIZ. Pendant la mise en œuvre, le prestataire doit assurer le suivi et l'évaluation de l'exécution et des performances des activités inscrites en coordination avec les responsables sur le terrain pour assurer une couverture totale de l'ensemble des données recherchées.

Dans le cadre de sa mission, le prestataire aura accès à tous les documents disponibles sur la pêche continentale à l'ADPPC et son équipe des experts retenus effectueront les rencontres et interviews avec les parties prenantes, d'abord pour appréhender la portée de la mission et les contraintes rencontrées et ensuite formuler, en connaissance de cause, des propositions de nature à assurer le bon accomplissement de la mission.

Pour répondre aux attentes, les experts se baseront sur les données historiques des expériences similaires particulièrement dans la sous-région, qu'ils complèteront par d'autres données sur l'évaluation complète des besoins de mise en place d'une unité fonctionnelle de repeuplement de la mare par les espèces les plus adaptées, en particulier les Tilapia (*Oreochromis niloticus*), le Capitaine (*Lates niloticus*), le Safdou (*Bagrus Bajad*).

Le prestataire sera amené à conduire sur la base de l'évaluation de la situation actuelle de la mare de Mhmouda et en considération des orientations fixées par le MPIMP, mais aussi des spécifications techniques et règlementaires en vigueurs, l'exécution des tâches suivantes :

- Identifier les composantes physiques, biologiques et socio-économiques de l'environnement du site;
- Évaluer la compatibilité de l'espèce introduite avec les espèces locales, en estimant les impacts des interactions biologique et écologiques;
- Analyser les risques de compétition, de prédation, ou de déséquilibre écologique et proposer des mesures d'atténuation et/ou des alternatives durables;
- Formuler un plan de gestion environnementale avec des indicateurs de suivis documentés pour l'ensemble des mesures retenues;
- Formuler, sur la base des évaluations et analyses inscrites ci-dessus, des propositions pertinentes pour lever les contraintes en vue d'assurer la durabilité de la ressource disponible dans la mare et améliorer l'impact de sa rentabilité.

Sachant que cette étude vise à évaluer les impacts potentiels sur la biodiversité, la qualité de l'eau, les équilibres trophiques et les usages humains de la mare, elle doit permettre aussi donner réponse sur les aspects suivants :

- Effectuer une révision du cadre juridique et règlementaire de la pêche et l'aquaculture continentales (proposition des arrêtés de préservation de l'environnement, de la saison de pêche, engins, taille minimale autorisé, exploitation des fermes aquacoles...)
- Evaluer la rentabilité des différents systèmes d'exploitation selon les scénarios énoncés plus haut et proposer un projet d'arrêté de la fixation de prix de la prestation de service de l'ADPPC.

Il est à préciser que la consultation doit commencer après la prise de contacts avec l'ADPPC et la GIZ pour une réunion de cadrage de deux jours sur la méthodologie proposée et le calendrier de réalisation de la prestation.

3. Etapes clés

La consultation se déroulera sur toutes les zones humides répertoriée et principalement les sites d'intérêts pour la pêche continentale couverts par la mise en œuvre des activités de l'ADPPC et sera accompagnée au besoin par un représentant désigné par l'Agence pris en charge par le projet lors des déplacements en dehors de Nouakchott.

4. Lieu, durée et période de la prestation

Période d'affectation : La prestation se fera sur 60 jours et devrait commencer **le 5.12.2025 pour terminer le 6 février 2026**. La date de lancement sera fixée en concertation avec le Ministère de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires et l'Agence en charge de la pêche continentale.

5. Qualification du contractant

Le bureau d'étude local doit disposer de l'ensemble des documents juridiques de reconnaissance et avoir au moins 5 ans d'expérience prouvée dans l'organisation d'études de développement de la pêche artisanale (pêche continentale) et la mise en œuvre des projets de pisciculture, ainsi qu'un projet de référence les trois dernières années en Afrique de l'Ouest, particulièrement sur la pêche artisanale en plus d'une expertise vérifiée en développement d'aquaculture en Afrique de l'Ouest.

Le soumissionnaire est tenu de fournir du personnel apte à pourvoir les postes décrits, sur la base de leur CV, de l'éventail des tâches concernées et des qualifications requises et justifier un chiffre d'affaires annuel moyen des trois derniers exercices d'au moins 1 500 000 MRU avec un nombre moyen de salariés de 3 employés sur les trois dernières années. Tous les experts proposés doivent avoir exercé des tâches similaires en Mauritanie ou dans la sous-région.

Les qualifications spécifiées dans les TDRs représentent les exigences pour atteindre le nombre maximal de points. Le soumissionnaire devra justifier des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de cette mission avec un dispositif incluant 5 experts, avec les profils recherchés pour mener à bien cette mission telle que décrite dans les TDRs.

Les candidats intéressés par le présent appel d'offres pourront acquérir le dossier d'appel d'offres (Termes de référence, Schéma d'évaluation des offres techniques, Schéma de la grille d'aptitude conditions générales et annexes) sans frais au près du bureau de la GIZ Mauritanie, îlot V 22, Tel : 00 222 45 25 67 25 au plus tard le 25.11.2025 à 16h30

6. Format de l'application

La structure de l'offre technique (en français) doit correspondre à celle des termes de référence, en particulier, la structure détaillée de conception (chapitre 3) organisée conformément aux critères de pondération positive de la grille d'évaluation.

Veuillez calculer précisément votre offre de prix sur la base des paramètres indiqués dans le chapitre 5 des TDR (Consignes de calcul). Le contrat qui sera conclu n'ouvre pas droit à l'utilisation de l'ensemble du budget/des journées/formations/dossiers/traductions. Leurs nombres sont convenus à titre de plafonds.

Les offres rédigées en français doivent être facile à lire (ARIAL, taille de police 11) et clairement formulées. Elles doivent être envoyées en format PDF à l'adresse électronique suivante : MR_Quotation@giz.de

La taille par défaut des e-mails est limitée à 30 MB. Au-delà, les serveurs de messagerie de la GIZ refusent le message et ses pièces jointes. Si nécessaire, envoyez plusieurs e-mails ou utilisez filetranfer.

Les contenus externes (tels que les liens conduisant à des pages web) ne seront pas pris en compte.

L'offre complète ne doit pas dépasser 10 pages (les CV exclus). Seules les 10 premières pages de l'offre seront considérées pour évaluation.

Les CV du personnel proposé conformément au chapitre du mandat doivent être soumis dans le format spécifié dans les conditions de candidature. Les CV ne doivent pas dépasser 4 pages. Les CV doivent clairement indiquer le poste et le poste occupés par la personne proposée dans le projet de référence et pendant combien de temps.

7. Soumission de l'offre

Les bureaux sont invités à soumettre une offre technique et une offre financière suivant les TdR. Les offres incomplètes ou ne respectant pas les instructions seront exclues. Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu la note la plus élevée après combinaison des notes techniques (70%) et financières (30%).

Les offres seront ouvertes à huis clos par la GIZ le plus tôt possible après la clôture des réceptions.

Pour faciliter la lecture et favoriser la compréhension des dossiers, les offres doivent se limiter aux informations pertinentes, être concises et précises. Les soumissionnaires devront donc exclure toutes informations superflues, évitant une disqualification due au manque de compréhension ou au défaut du montage du dossier.

Le délai de soumission de l'offre expire le 30.11.2025 à 23 :59h. Les dossiers envoyés hors délai ne seront pas recevables.

2 courriels sont demandés avec les contenus suivants :

Mail N° 1

Objet : DAO 83503470 Offre technique et dossier administratif à envoyer à l'adresse électronique suivante :MR_Quotation@giz.de

Pièces constitutives de l'offre (format pdf) :

a) 1 pdf pour le dossier administratif

Portant le nom du bureau et la mention « Dossier administratif », le fichier doit contenir (dans l'ordre) les documents suivants :

- Dernier rapport annuel administratif (chiffre d'affaires annuels pour 2022, 2023, 2024 ; cf. schéma de l'aptitude) ; **tamponné et signé, légalisé par un bureau d'audit. Le chiffre d'affaires doit être clairement mentionné et visible.**
- Min. 1 projet de références dans le domaine « **Etude de développement de la pisciculture par l'introduction de nouvelles espèces en milieu aquatique fermé** » qui prouvent un volume minimum de 1.500.000 MRU (cf. grille d'aptitude)
- Attestation de régularité fiscale (récente, moins de 3 mois)
- Numéro d'identification fiscale du prestataire (NIF) ;
- Annexe : Code de conduite paraphé et tamponné (avec la mention lu et approuvé sur la dernière page) ;
- Annexe : Auto-déclaration droits de l'homme signé ;
- Relevé d'identité bancaire (RIB).

b) 1 pdf pour le dossier technique

L'offre technique est composée de

- Concept technique et méthodologique (cf. Schéma d'évaluation et TDR)
- CVs détaillés des experts

L'absence de l'une des pièces ci-dessus peut entraîner la disqualification de l'offre.

Mail N° 2

Objet : DAO 83503470 Offre financière à envoyer à l'adresse électronique suivante :
MR_Quotation@giz.de

Pièces constitutives de l'offre financière (format pdf) :

Tous les prix sont exprimés en MRU, **hors taxes (HTVA)**.

L'envoi de l'offre technique et financière dans un seul et même mail entraîne la disqualification de l'offre.